



## CDNE des 19 et 20 septembre 2019

### Texte action

#### **Projet de réforme des retraites, c'est non !**

Le projet de réforme des retraites par point représente un changement de paradigme. La valeur du point facilement modifiable ne garantit aucunement une pension satisfaisante pour l'ensemble des futur-es retraité-es. Il impactera fortement le niveau de pension des salarié.es et particulièrement les fonctionnaires et les enseignant.es. Le SNEP avec la FSU continue à défendre l'intérêt collectif et la situation des agent-es de la Fonction Publique. Il convient d'engager le débat avec tous les agent-es sur les lourds dangers de ce projet de réforme du système des retraites afin de faire valoir et de porter leurs revendications. Le SNEP avec la FSU s'engage dans la construction d'une mobilisation d'ampleur autour d'un projet alternatif de haut niveau, égalitaire pour toutes et tous.

#### **Pour une revalorisation du pouvoir d'achat des retraité.es**

Victime du gel des pensions, de la hausse scandaleuse de la CSG, d'une forte réduction des services publics, de la baisse des dotations aux collectivités locales et en attente d'avancées sur la prise en charge de la dépendance, les retraité.es seront à nouveau mobilisé.es le 8 octobre. Cette journée d'action est portée par l'ensemble des organisations syndicales. Le CDNE appelle à y participer massivement.

#### **Agir pour l'égalité femmes / hommes**

Les questions d'égalité femmes/hommes percutent l'ensemble de notre activité syndicale. Le SNEP FSU considère que la mise en place du grenelle des violences conjugales, représente une réponse tardive et en décalage par rapport à la gravité de la situation qui recense 107 féminicides à ce jour. Il déplore par ailleurs la faiblesse des moyens dédiés.

La loi de transformation de la fonction publique, va nous priver d'un levier important pour lutter contre les inégalités salariales et de carrière.

Le CDNE dénonce le retour en arrière de la fédération française de football qui ne soutient pas les arbitres dans leur volonté de faire cesser les injures homophobes dans les stades ; homophobie qui, comme le racisme et le sexisme, participent à un même mécanisme de rapport de pouvoir.

Le CDNE acte la mise en place de stages académiques et/ou régionaux pour sensibiliser les militant-tes, développer des outils sur les questions d'égalité et améliorer la place des femmes dans l'ensemble des fonctions au sein du SNEP FSU.

#### **La défense du paritarisme, un enjeu crucial**

Avec la mise en œuvre de la Loi de Transformation de la Fonction Publique, le nombre et la qualité des instances de dialogue social vont diminuer. Il est donc nécessaire d'engager une réflexion stratégique de reconquête de nouveaux espaces d'expression de nos revendications et de notre travail de transparence, d'équité et propositions corporatives au service de la défense des droits des collègues et de l'intérêt général de la profession. La défense des droits des collègues passera désormais par la procédure de mandatement de l'organisation syndicale de leur choix qui va à l'encontre de la représentativité du SNEP-FSU suite aux élections professionnelles. Nous devons faire du mandatement un axe prioritaire de notre activité militante corporative. Un mandatement aussi dynamique que combatif doit nous permettre d'éloigner les postures délégataires des collègues en quête de service pour qu'ils



s'engagent à nos côtés pour exiger le rétablissement des prérogatives des CAP et le retour du paritarisme pour faire respecter des droits individuels dans le cadre de l'intérêt général.

### **Mesures salariales pour toutes et tous, une absolue nécessité !**

Le constat est sans appel, la dévalorisation salariale des enseignant.es va grandissante. Malgré des avancées obtenues dans le cadre de PPCR, la politique du gouvernement en gelant la valeur du point, en refusant l'évolution des grilles indiciaires notamment en début de carrière, en confisquant des promotions pourtant budgétées, les enseignant.es français.es atteignent tout juste la moyenne des pays de l'OCDE et sont loin des mieux rémunérés. C'est au-delà l'ensemble des fonctionnaires qui sont ostracisés. La FSU avec le SNEP-FSU engage une campagne exigeant la revalorisation des salaires qui devrait permettre l'expression massive des personnels.

\*\*\*\*\*

Le CDNE fait sien le texte du CDFN des 17 et 18 septembre. Au-delà des questions essentielles relatives à la Fonction publique, aux salaires, aux retraites, au climat... (texte CDFN), il développe un plan d'action spécifique sur nos questions disciplinaires, nos questions de métier, sur le sport. Le texte ci-dessous représente cette déclinaison et doit entrer en résonance avec celui du CDFN.

## **Mener une Campagne résolue et dynamique pour l'EPS et le sport**

Compte tenu de sa responsabilité disciplinaire et historique, le Conseil Délibératif National Elargi (CDNE) du SNEP-FSU décide d'axer, son activité syndicale sur la défense et la promotion de l'EPS pour qu'elle retrouve sa place en tant que discipline d'enseignement au sein du système éducatif. L'analyse de l'ensemble des réformes (lycée, voie professionnelle, programmes, certification...), des différents dispositifs (EPS et sport l'après-midi...) impactent l'EPS directement ou indirectement. Cette analyse montre que l'EPS est attaquée dans ses fondements, dans son identité disciplinaire. Cela génère du trouble chez les enseignants qui se sentent méprisés et non reconnus dans leur expertise professionnelle.

Prendre la main sur nos métiers, valoriser notre action éducative pour tous les jeunes nécessite de résister aux réformes et injonctions, de rencontrer nos collègues, d'explicitier les enjeux et de développer des alternatives. L'ensemble des militant.es du SNEP-FSU, les bureaux départementaux, académiques, le secrétariat national, doivent multiplier les rencontres avec la profession.

La campagne que lance le SNEP-FSU sera ponctuée par :

- Une assemblée générale réunie au plus vite dans tous les départements (en tout état de cause d'ici le mois de janvier) pour débattre de la situation et de nos analyses.
- Des journées de l'EPS dans chaque académie pour rassembler largement les enseignants d'EPS et partager une conception commune d'une EPS émancipatrice par l'appropriation des savoirs sportifs et artistiques. Nous proposons de finaliser ces journées par une initiative #AssezDeBlaBla #JAgisPourlepep initiée lors du CDNE. Ces journées seront accompagnées d'une invitation à la presse.
- Des communiqués de presse (ou conférences de presse ou initiatives avec contact presse) de rentrée en pointant ces questions relatives à l'identité de la discipline.
- Une pétition pour une EPS reconnue, aux contenus ambitieux socialement et culturellement forts, avec une place à la hauteur d'une discipline fondamentale sera initiée. Elle sera un point d'appui pour la rencontre avec la profession et la construction de la mobilisation.
- Des initiatives et prise de parole pour porter nos problématiques et nos revendications (audiences auprès des élus, des décideurs et dans les différentes instances)



Le CDNE décide de s'inscrire dans un processus de construction de l'activité syndicale préparant, tout au long de l'année, une initiative, un événement national regroupant un grand nombre de collègues sous forme d'« Etats généraux de l'EPS » ou d'une grande manifestation nationale voire d'une grève spécifique EPS. La forme de l'initiative sera débattue en CDN sur la base des remontées départementales et académiques lors de la campagne. Ce moment fort de défense de la discipline comprendra un rassemblement public d'un grand nombre de collègues.

### **Mobilisés pour une Education qui permette la réussite de toutes et tous**

En collège, le SNEP-FSU continue de défendre et revendiquer une véritable place pour l'EPS au DNB. Il propose d'engager une campagne publique auprès des familles des enfants de collège. Le SNEP-FSU se saisira de l'annonce du ministre d'aménager le DNB pour reposer la place de l'EPS dans les évaluations certificatives. En lycée, le SNEP-FSU au sein de l'intersyndicale continuera à agir pour contester la réforme. Sur l'EPS, il appelle la profession à un examen critique des référentiels actuels en vue de les améliorer pour qu'ils puissent servir de base à la construction de référentiels nationaux que le SNEP-FSU proposera pour la rentrée 2020.

A cet effet, le SNEP-FSU travaillera à un bilan autour du premier CCF de l'année et construira des pistes pour l'amélioration nécessaire des référentiels pour que notre discipline soit reconnue et que sa place et son rôle ne soit pas bradé !

### **Valoriser et défendre pied à pied le Sport scolaire**

Une nouvelle fois le sport scolaire est fragilisé à certains endroits :

- réforme des lycées qui aggrave la « captation » des mercredis après-midis avec la complexité des EDT (enseignements de spécialités, options)
- forfaits AS non attribués pour les collègues TZR , en postes partagés et encore plus pour les contractuels
- partage du forfait sur 2 établissements (2x1h30)
- baisse des IMP des coordonnateurs de districts (autour de 10%)

Toutes ces situations doivent être recensées au plus vite pour intervenir le plus rapidement possible auprès des IA-DASEN et Recteurs. Les réunions de districts, les 1ères journées de rencontres UNSS doivent être l'occasion de les dénoncer et les médiatiser (courriers, pétitions, communiqués de presse, cartons rouges). La cour des comptes s'attaque une nouvelle fois au sport scolaire de second degré et participe de sa fragilisation.

Les instances de l'UNSS vont être renouvelées à tous les niveaux. Nous appelons les collègues à contribuer à la réussite des élections notamment en veillant à ce que les AG des AS soient réunies au plus vite et procèdent à la mise en place des comités directeurs qui voteront du 6 au 22 nov 2019 pour élire leurs représentants dans les CD UNSS (dans les CR UNSS pour les académies ultra-marines et de Paris). Un vote massif confortera les élus dans leur rôle de défenseurs du sport scolaire.

### **Agir pour l'Emploi, les recrutements et nos conditions de travail !**

Alors que près de 10% des établissements ont des heures d'EPS non assurées, ce qui représente plus de 1000 heures au plan national, que les effectifs des classes augmentent nettement, que plus de 2/3 des TZR EPS sont affectés à l'année (AFA), que certaines académies ne disposent plus d'un vivier de TZR suffisant, que le recrutement des contractuels est fortement relancé, le ministère a affiché la volonté, renforcé par la Loi de transformation de la Fonction Publique, de ne pas accéder à notre demande de listes complémentaires pour augmenter le nombre de postes au concours.

C'est pourquoi, le SNEP-FSU inclura dans sa campagne pour développer l'EPS la revendication forte d'un **plan pluri annuel de recrutement de 1500 postes par an** (CAPEPS Interne, externe, agrégation externe).

La charge de travail périphérique au cœur du métier est en constante augmentation : multiplication des professeurs principaux en LP et lycée avec alourdissement du travail sur l'orientation, référents des parcours culturels, citoyens, de santé, d'orientation au collège, accueil des contractuels... cette multiplication de missions



périphériques nous détourne de notre mission essentielle d'enseignement et de lutte contre les inégalités scolaires. Cette question de la charge de travail doit être au cœur de nos revendications.

La question des effectifs des élèves par classe devient problématique et doit être intégrée dans les professions de foi en vue des élections aux CA.

Une attention particulière doit être portée aux situations sensibles des collègues TZR et non-titulaires. Une commission nationale non titulaires est prévue le Jeudi 3 octobre à Paris avec un représentant par académie.

### **Syndicalisation : l'action de tous et toutes est requise !**

La syndicalisation est une étape importante dans la mobilisation des collègues pour qu'ils s'engagent et contribuent à faire avancer nos revendications.

C'est pourquoi, le CDNE appelle l'ensemble des militant.es à s'engager dans le plan « syndicalisation 19-20 ». Chaque rencontre dans le cadre de la campagne doit porter la question de l'adhésion.

En sus des rencontres directes à privilégier, des appels seront organisés dans chaque section départementale. Les prises de contact qui se feront dans le courant du premier trimestre seront déterminantes.

### **Sans Equipement de qualité, pas d'EPS de qualité...**

En pointant la carence d'équipements sportifs mis à disposition de l'enseignement de l'EPS et du sport scolaire et les inégalités qui en découlent, non seulement la Cour des Comptes confirme toutes les analyses que le SNEP-FSU porte de longue date, mais nous donne une nouvelle légitimité pour mener les luttes.

Les militants doivent se saisir de ce document et du modèle de lettre que nous allons élaborer en vue des élections municipales pour organiser, partout où ce sera possible, des stages syndicaux équipements et aller à la rencontre des collectivités et des autorités départementales et académiques.

### **Supérieur (STAPS, SUAPS, ESPE)**

Les problématiques du supérieur restent vives (parcoursup, Loi ORE, budget). Elles nécessitent de rencontrer les collègues et de reconstruire du collectif. A cette fin, le secteur national du supérieur organisera des journées nationales ouvertes à tous sur les questions de carrières, rémunération, conditions de travail, risques du métier. Il programme des rencontres spécifiques sur les SUAPS et les STAPS.

Au niveau local, les S3 et S2 chercheront à rencontrer les collègues du supérieur et à les inviter dans des réunions qui pourraient être organisées dans les locaux d'un SUAPS ou STAPS pour y porter nos propositions et revendications.

### **Contre la privatisation d'ADP**

Compte tenu des enjeux pour le service public, la campagne de signature au sein du SNEP-FSU doit être menée conjointement avec la FSU à tous les niveaux en particulier à l'occasion de la semaine d'action proposée par le collectif ADP. Lors de cette semaine il faudra mener le débat avec les collègues et faire voter dans les établissements et les services.

### **Enjeux climatiques et écologique, une préoccupation du SNEP-FSU**

Compte tenu des enjeux climatiques, au-delà des initiatives dans lesquelles le SNEP et la FSU sont engagés, le SNEP-FSU décide de travailler cette question au crible des dossiers spécifiques liés à l'EPS et au Sport (construction des « équipements sportifs », construction et utilisation du matériel, questionnement des modèles sportifs, déplacements, jusqu'aux pratiques EPS et sportives).

### **Pas de politique nationale du sport sans un ministère fort et des personnels renforcés dans leurs missions**

La circulaire du Premier Ministre du 12 juin 2019 sur l'Organisation Territoriale de l'Etat confirme le rapprochement de Jeunesse et Sports (JS) avec l'Education Nationale. Elle annonce que la mise en œuvre du Service National



Universel (SNU) sera assurée par le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse qui se voit transférer les missions JS exercées au sein des DRDJSCS et des DDCS(PP) ; un délégué académique sera placé auprès du recteur de région académique et animera le réseau des équipes régionales et départementales JS.

La mise en œuvre de cette réforme doit intervenir au cours du premier semestre 2020 mais de nombreuses questions restent en suspens, que ce soit au niveau national ou territorial. Le SNEP-FSU est force de propositions pour que la création de ce pôle éducatif et sportif interministériel permette de sauver le ministère, ses personnels et ses missions Jeunesse et Sports. Le SNEP-FSU invite les militants des bureaux académiques et départementaux à faire connaître ses revendications auprès des recteurs et DASEN. Pour retrouver les contributions du SNEP-FSU sur le pôle éducatif, RDV sur : <http://www.snepfsu.net/mjs/index.php>

### **Agir pour nos carrières**

Le bilan de la classe exceptionnelle fait apparaître des pertes de promotion inacceptables. Le ministère par les règles de gestion de la classe exceptionnelle organise lui-même ce racket sur nos promotions. Cela doit changer ! Partout nous devons réclamer la mise en place d'un seul tableau pour les 2 viviers.

Les appréciations finales des rendez-vous de carrière sont arrivées. Partout les commissaires paritaires académiques doivent accompagner les collègues pour les défendre dans leurs droits et continuer de contester le lien entre l'évaluation et la carrière.